L'Anarcho-Syndicaliste n°14
mars 1977
Organe de l'Union des Anarcho-Syndicalistes

L'ÉCOLE TRAHIE...

On sait que les élections ont révélé une poussée de l'Union de la Gauche dans l'Ouest, en pays chouan. Si les municipales de 1977 font date dans l'histoire ce sera parce qu'à cette occasion l'Ecole Laïque a été livrée à ses ennemis par la Gauche. Dans ce marché sordide la F.E.N., liée par ses engagements avec l'Union de la Gauche, porte une responsabilité majeure.

Après les mises en demeure proférées par les cléricaux, après les réponses satisfaisantes qui leur furent apportées par le P.C. et le P.S., le silence s'était fait d'un commun accord, semble-t-il, autour de l'Ecole alors que débutait la campagne électorale. Mieux, dans *«l'Ecole Libératrice»* certaines formules, certes ambiguës, pouvaient laisser espérer un ressaisissement: Le S.N.I. *«par le C.N.A.L. posera aux candidats les questions qui relèvent du fonctionnement de l'Ecole»* (6 février). Mensonge!

Pour la première fois depuis sa création en 1949 le C.N.A.L. n'a posé aucune question aux candidats. Au lieu du questionnaire traditionnel, il a adressé, en sens contraire, un *«appel aux citoyens»*. On peut y lire: *«Le C.N.A.L. appelle donc tous les citoyens à se prononcer pour un service public, national et laïque ouvert à tous, qui offrira aux personnels et aux établissements privés la possibilité d'intégration, et garantira par la gestion tripartite, le DROIT A LA DIFFERENCE et l'exercice de la liberté».*

Droit à la différence, pluralisme et autogestion... on a compris! Ce n'est pas la DIFFERENCE pour l'enseignement des mathématiques, de la grammaire et de l'orthographe que les dirigeants des cinq composantes du C.N.A.L. (Ligue de l'Enseignement, Délégués départementaux, Fédération Cornec, S.N.I. et F.E.N.) proposent aux citoyens. C'est la reconnaissance de l'Ecole confessionnelle comme partie intégrante du service public (qu'ils continuent à appeler «laïque» pour les citoyens).

Ainsi l'Ecole privée, gardant son caractère confessionnel au nom du «droit à la différence», sera rattachée totalement au budget de l'Education. Voilà ce que Bechler, membre du Comité Central du P.C.F., appelait «assainir l'enseignement libre», voilà pourquoi Giscard d'Estaing parlait l'autre jour *«d'une même culture pour les jeunes Français qui iront tous désormais dans une même école...»*!

Nous avons vu **(1)** que l'institution du Conseil d'Ecole doit être le moteur de cette *«transformation du service public unique dans l'optique du pluralisme et de l'auto-gestion»*, comme dit la C.F.D.T.

Voilà ce qu'on peut en lire dans *«l'Ecole Libératrice»* du 11 mars: *«Notons simplement que le Conseil d'Ecole n'est qu'une instance consultative qui n'est donc dotée d'aucun pouvoir réel et qui n'a aucun moyen financier, ce qui rend très illusoire le pouvoir que lui prête l'article 22».*

L'opinion de G. Georges, Secrétaire général du S.N.I., nous est donnée dans un compte-rendu du Bureau National: *«Sans s'opposer au principe de l'existence de ces Conseils, qui rappelle l'idée de gestion tripartite du service public d'éducation, G. Georges conteste la façon de les installer et de les faire vivre prévue par le ministre et en particulier le mode de désignation des Comités de parents. Compte tenu de cette situation (il) propose la relance de l'action militante en vue de la création de nouveaux conseils de parents d'élèves au niveau des écoles maternelles et élémentaires».* (*Ecole Libératrice* n° 21.) Voyons donc ce qu'en disent les dirigeants de la Fédération Cornec: *«A la rentrée scolaire 1977, dans toutes les écoles élémentaires et maternelles seront créés des conseils d'école, et des comités de parents. Les parents d'élèves ont une place importante à occuper dans ces instances, même si celles-ci ne répondent pas encore à l'idée que nous avons de la participation. La critique que*

(1) *«Les Conseils d'Ecole»* - Anarcho-Syndicaliste n°13, février 1977.

nous avons formulée des conditions du scrutin a conduit le Ministre à accepter une forme plus démocratique de consultation: le scrutin de liste. C'est dire que la Fédération Cornec devra, partout, au niveau même de la plus petite école, présenter sous le sigle F.C.P.E., des listes de candidats lors des élections aux comités de parents». (*«Pour l'Enfant vers l'Homme»* n°148.)

Tant de cohérence et de cohésion pour préparer la participation aux Conseils d'Ecole permettent d'apprécier à leur valeur les rodomontades de la F.E.N. contre la réforme Haby.

Les festivités électorales passées, les enseignants coincés entre l'Inspecteur et les mégères en mal de «communauté éducative», savoureront les plaisirs de l'autogestion dès la rentrée prochaine.

Et s'il leur en coûte, personne n'en saura rien, car cette opération réalisée au nom de «l'ouverture sur la vie», aura pour conséquence de transformer chaque école en champ clos. En effet, de quoi se plaindraient les enseignants? et à qui? puisque dans le système parfait de l'autogestion toutes les catégories (enseignants, administration, parents) auront pu «participer»!

Ainsi, après moins d'un siècle d'existence, l'Ecole de Jules Ferry est jetée en pâture à l'Eglise évangélique et ses laïcs de gauche qui influencent autant la Fédération Cornec que la Confédération Syndicale des Familles.

Instituée à l'époque où l'Eglise n'avait pas encore assimilé la Révolution de 89, compromis entre les besoins de la bourgeoisie dans sa phase ascendante et les aspirations des travailleurs qui revendiquaient dès 1871 le droit à l'instruction, l'Ecole laïque a produit quelques générations de militants ouvriers qui ont œuvré efficacement à l'organisation de leur classe, notamment par la constitution des syndicats.

De plus, l'Ecole laïque, indissociable des lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat, représente la pièce maîtresse d'un ensemble de libertés individuelles et collectives durement conquises.

Qu'on ne s'y trompe pas, en France comme en Italie, en Espagne et ailleurs, la bourgeoisie a peur de la situation engendrée par la crise de son système. Elle poursuivra implacablement son offensive contre nos libertés: hier la liberté de contracter remise en cause par le plan Barre, aujourd'hui l'Ecole laïque au nom du droit à la différence, demain l'existence même de syndicats authentiques au nom de l'autogestion et de la planification démocratique.

Les attaques de la bourgeoisie, qui s'intègrent dans une stratégie parfaitement élaborée, ont un aspect parcellaire et progressif. La réaction des travailleurs sera nécessairement un combat d'ensemble. Aujourd'hui nous préparons ce combat en dénonçant le coup sournois porté à l'Ecole laïque.

Serge MAHÉ.

INTERNATIONALISME OUVRIER...

Nous intervenons, chaque fois que nous le pouvons, pour soutenir nos camarades qui luttent contre le pouvoir des dictatures fascistes, militaires, policières, dans les régimes capitalistes.

L'action persévérante que nous menons pour organiser la solidarité envers la C.N.T. reconstituée en Espagne en témoigne.

Mais cela ne doit pas nous faire oublier que d'autres camarades luttent aussi dans des conditions dramatiques contre les bureaucraties qui exploitent la classe ouvrière dans les pays de l'Est.

Dans ces pays où l'état règne en maître absolu, où les droits les plus élémentaires de l'individu sont inexistants, où l'utilisation du mot «socialisme» est une des plus grandes escroqueries que l'histoire ait

connues, la nouvelle caste dirigeante défend ses privilèges avec la dernière énergie; ce qui se traduit par une répression permanente de toute tentative d'organiser l'opposition, et plus particulièrement la classe ouvrière dans des organisations indépendantes.

Mais il est remarquable de constater que malgré cette répression, la classe ouvrière, les étudiants, les intellectuels, réagissent et mettent en place les bases de nouveaux moyens d'organisations, en MEME TEMPS QUE SONT POSÉS DE PLUS EN PLUS CLAIREMENT LES VRAIS PROBLÈMES.

C'est ainsi que dans une lettre de Edmond Baluka, de décembre 1976, nous lisons: *«Le soutien du mouvement ouvrier international est indispensable au combat des travailleurs d'Europe de l'Est, tout comme une connaissance effective de ce combat, de ses buts, ne peut que renforcer les capacités de lutte des travailleurs des pays capitalistes contre tous leurs ennemis.*

Les régimes bureaucratiques et capitalistes craignent les uns et les autres tout mouvement qui se détermine indépendamment d'eux, à l'Est comme à l'Ouest. En dernière analyse, les buts de notre combat sont internationaux; ils ne concernent pas que les travailleurs de Pologne, mais ceux du monde entier. Le combat de la classe ouvrière, à l'Est comme à l'Ouest, est un même combat».

Nous sommes parfaitement d'accord avec cette position, qui s'inscrit exactement dans la conception internationaliste de notre combat. Mais comme pour la C.N.T. d'Espagne, nous aurons à combattre les conspirations du silence que ne manqueront pas d'organiser les adversaires de la véritable émancipation des travailleurs.

Les massmedia nous parleront beaucoup plus de Soljenytsine que de l'opposition de classe des travailleurs.

Depuis la révolte de Berlin-Est en 1953, jusqu'aux grèves de Pologne en 1976, en passant par la révolution hongroise de 1956 et le printemps de Prague de 1968, c'est au prix de mille et une souffrances que nos camarades tentent de faire basculer l'oppression, étant bien entendu que pour eux cela ne signifie pas le retour aux anciens systèmes politiques et économiques, mais bien au contraire de construire une société nouvelle qui n'a rien de commun avec le capitalisme privé, ni avec la bureaucratie totalitaire.

A Prague, à Varsovie, comme à Madrid ou à Santiago du Chili, il s'agit du même combat qui ne peut avoir comme seule issue que de déboucher sur l'abolition de la propriété privée des moyens de production et de l'Etat.

J. SALAMERO.

ÉDUCATION...

Dans son bulletin du 14 mars *«Le Courrier de l'Education»*, consacré aux «rythmes scolaires», Haby aborde un problème qui semble venir là comme une tonsure sur la soupe: *«Des accords peuvent être pris avec les autorités religieuses pour l'horaire hebdomadaire d'instruction religieuse»*. Ce qui laisse fortement présager une extension des aumôneries dans les CES, voire dans les écoles.

M. Haby se soucie particulièrement de la formation morale des jeunes Français. En présentant, le 16 mars, ses objectifs en la matière, le ministre qui veut *«en finir avec l'école de papa»* affirmait: *«Il faut éduquer les comportements plutôt que de faire la leçon de morale traditionnelle»*. Inutile de faire appel à l'intelligence.

Il suffit que des spécialistes élaborent les grandes orientations de la morale nationale. C'est à ce travail que s'attache la commission sociale de l'épiscopat qui a publié une note intitulée *«Croissance économique, Civilisation, Evangile»*. Son président, Mgr Fauchet, évêque de Troyes, rappelle les notions de *«sobriété évangélique»* et déplore *«l'absence d'une discipline collective cohérente au sein d'une société plus permissive».*

Lui faisant écho, le Pape Paul VI déclarait aux êvêques français de l'Ouest, en réception à Rome, le 17 mars, que les institutions chrétiennes d'enseignement *«sont une chance pour la société contemporaine».*

Ces préoccupations sont partagées par la bourgeoisie qui, sous le régime de Pétain, remplaçait le titre du ministère de l'Instruction publique par celui de l'Education Nationale, puis de l'Education, il y a deux ans.

«En finir avec l'école de papa» dont l'objectif primordial était d'instruire, pour la remplacer par *«l'école de la participation»*, avec l'aide directe ou déguisée de l'Eglise catholique, telle est la tâche confiée à M. Haby sous couvert d'ouverture et de pédagogie.

SUR L'AUTOGESTION ET SUR LA REVOLUTION...

C'est le titre d'une étude intéressante publiée en décembre dernier dans «Force Ouvrière Hebdo», sous la signature de Roger Lerda, Secrétaire Confédéral de la C.G.T.-F.O.. En voici quelques extraits (sous-titrés par nous):

On nous demande souvent, de-ci de-là, de préciser les raisons pour lesquelles le Congrès Confédéral F.O., tenu à Toulouse en juin 1974, s'est prononcé contre l'autogestion. Les motivations sont diverses et je n'ai pas la prétention de toutes les analyser...

N'est-ce pas le Prince Charles-Hugues de Bourbon-Parme, chef de file d'un des plus vieux partis réactionnaires et corporatistes d'Espagne qui déclarait le 29 octobre 1975: «Nous sommes pour le socialisme de l'autogestion!»...

De la C.F.D.T.

Dans le livre *«La C.F.D.T. et l'autogestion»*, on lit page 29: *«Ce sont les travailleurs qui décideront collectivement de l'organisation du travail et des conditions du travail; ce sont les travailleurs qui détermineront, dans le cadre du plan démocratique, la politique de l'entreprise en matière de fabrication, de répartition des investissements, des rémunérations».*

Mais il est précisé: *«Bien entendu ils (les travailleurs) ne pourront pas décider n'importe quoi. Car la décision de fabriquer tel ou tel produit ne concerne pas seulement les travailleurs de l'entreprise... Car l'autogestion n'a pas de sens sans la planification démocratique».* (page 30).

Mais qu'est-ce donc que la planification démocratique? Je cite (page 86): *«La planification démocratique suppose une politique au service des besoins prioritaires déterminés démocratiquement par la représentation nationale, fixant donc les objectifs de consommation, de production et d'investissements».*

Et plus loin, page 87: *«Un choix aussi décisif que le plan ne saurait être l'œuvre que d'un parlement démocratiquement élu. C'est à lui qu'il revient, sur proposition du gouvernement, de définir - en choisissant un modèle de développement économique - les orientations fondamentales du plan, d'adopter celui-ci puis d'en tirer les conséquences législatives, aussi bien dans les domaines budgétaire, fiscal, qu'en matière de crédit ou de statut juridique des firmes».*

Que voilà donc des choses bien dites. Mais que devient le syndicalisme dans tout cela? Deux paragraphes de la page 52 nous l'apprennent: *« Actuellement, les travailleurs n'ont aucun pouvoir et seul le rapport de force peut imposer des solutions qui risqueront de n'être que passagères. Dans une société socialiste autogestionnaire, il en ira tout autrement. En effet, qu'est-ce que le syndicat? Rien d'autre, en fin de compte, qu'un moyen d'organisation que se sont donnés les travailleurs. Si l'autogestion est réellement mise en œuvre, c'est-à-dire si les travailleurs ont le pouvoir, on voit mal comment ils pourraient s'opposer fondamentalement à eux-mêmes»...*

Ainsi l'autogestion est-elle une dangereuse illusion. Sous le faux prétexte de donner le pouvoir aux travailleurs, l'Etat se voit en réalité confier tous les pouvoirs par la planification dite démocratique et le syndicat dans l'entreprise se trouvera dans l'alternative suivante: ou disparaître, ou, s'il est maintenu, remplir un rôle policier d'exécution du Plan...

Au parti socialiste:

Il semble d'ailleurs que l'autogestion fasse l'objet au sein du parti socialiste de nouvelles réflexions, si j'analyse la déclaration faite par François Mitterrand lors du forum organisé le 12 octobre 1976 par *«l'Expansion»* et consacré à une rencontre entre les principaux leaders du parti socialiste et 450 dirigeants d'entreprises (PDG pour la plupart).

Ainsi s'est exprimé François Mitterrand:

«Au fond, vous nous demandez si l'autogestion suppose la collectivisation préalable de l'entreprise. Vous ne ferez pas dire à un socialiste que son idéal n'est pas de développer la capacité de chaque individu à décider lui-même de son destin. Mais, si j'étais devant un comité politique du parti socialiste, et si l'on me disait - on me le dit - que l'autogestion n'est possible qu'après avoir réalisé la collectivisation de l'entreprise, je répondrais: «Dans ce cas, ce n'est pas moi qui le ferai».

Ce n'est pas un problème de principe. Je suis dans une société. Je vis à une époque. Je suis d'un peuple, à l'intérieur d'une civilisation. Je tiens compte de la réalité et à partir de là, laissons ceux qui auront le beau rôle d'utopistes - et ils sont nécessaires - imaginer la société future. Pour ce qui me concerne, je considère que, pour l'instant, l'autogestion ne peut être qu'une démarche. Les travailleurs doivent pouvoir exercer un contrôle dans des domaines précis: licenciement, embauche, cadences, cadre de vie, maîtrise au niveau de l'atelier, hygiène et sécurité. Pour moi, l'autogestion consiste à faire une action autour d'un maître-mot: décentralisation. C'est l'apprentissage de la responsabilité, c'est-à-dire le contraire de la bureaucratie».

Nous sommes tous assez soucieux de préserver l'indépendance syndicale pour que l'on m'épargne l'injure d'avoir fait cette citation avec une arrière-pensée de politique partisane. En fait la conception qu'a François Mitterrand s'apparente à celle que nous traduisons depuis fort longtemps dans le mouvement syndical français à travers l'expression «contrôle ouvrier»...

La C.G.T.-F.O.:

Il ne faudrait pas croire qu'en nous opposant à l'autogestion nous nous opposons à toute transformation de la société. Au contraire: c'est parce que l'autogestion nous ramènerait à un néo-corporatisme que nous en dénonçons les dangers. En effet, le corporatisme est la base même de l'autoritarisme et il y a belle lurette que le mouvement ouvrier a rejeté la formule *«la mine aux mineurs»* pour lui préférer la conception de *«la mine aux travailleurs»...*

Mais l'histoire de ces cinquante dernières années nous enseigne que la suppression de la propriété privée des moyens de production ne conduit pas forcément à une société sans classe. Le prolétariat n'est pas automatiquement l'héritier de la classe capitaliste. A la classe privilégiée capitaliste peut très bien succéder une classe bureaucratique et technocratique qui, de classe dominante devient classe exploitante pour assurer et accroître ses privilèges. En effet, la disparition du capitalisme privé n'amène pas forcément la suppression de la plus-value et du profit. L'une comme l'autre peuvent très bien être réalisées pour servir l'Etat et la classe bureaucratique et technocratique qui le dirige...

Roger LERDA.

En conclusion: Permanence de l'indépendance syndicale

C'est pourquoi nous considérons que le principe de l'indépendance syndicale avancé par la Charte d'Amiens de 1906 doit demeurer permanent, car c'est grâce à cette indépendance que l'on a pu mener, que nous pouvons mener et que l'on pourra mener l'action contre *«toutes les formes d'oppression, tant matérielles que morales»*, autre principe avancé par la Charte d'Amiens.

LES ENVAHISSEURS: ROBERTCHAPUIS PASSE DES AVEUX COMPLETS...

Il est urgent de reconstituer à l'échelle de la rue, du quartier ou du grand ensemble, le tissu social où l'homme puisse épanouir les besoins de sa personnalité. Des centres d'intérêt et de culture sont à créer ou à développer au niveau des communautés, dans ces diverses formes d'associations, ces cercles de loisirs, ces lieux de rassemblement, ces rencontres communautaires où chacun, échappant à l'isolement, recréera des rapports fraternels.

PAUL VI (1974).

SIXIÈME PARTIE: LA C.F.D.T. POUR QUOI FAIRE?

C'est un plaisir de goûter l'aisance avec laquelle Chapuis manie l'à-peu-près et l'art de la litote. Décidément il a eu de bons maîtres.

DE L'HISTOIRE APPROXIMATIVE:

L'itinéraire que nous venons de parcourir à sa suite **(*)** ne pouvait qu'aboutir à un plaidoyer en faveur de la C.F.D.T. Nous n'y coupons pas.

On peut falsifier l'histoire en faisant semblant de l'examiner du point de vue de Sirius; Chapuis sait le faire: *«il n'y a pas que la droite pour confondre anti-impérialisme et pro-soviétisme. Ces termes paraissent aussi difficiles à dissocier pour la direction de la C.G.T. qui se conforme à la stratégie «communiste» d'appui à l'Union soviétique, que pour celle de Force Ouvrière qui par anti-soviétisme et au nom de la liberté, appuyé l'impérialisme américain à travers le monde»* ***(1).***

C'est un peu trop facile d'effacer ainsi les raisons concrètes de la scission. Avec Chapuis, nous devons avoir le même âge à quelques mois près. A cette époque où il allait à l'école confessionnelle et lisait *«jusqu'à la dernière ligne les Cahiers du Père de Foucauld»* **(2)**, je découvrais l'espoir de nos camarades de la C.N.T. et de la F.A.I. réfugiés dans le sud-ouest et commençais à traîner mes culottes courtes dans les meetings syndicaux. Pour la connaissance des mobiles profonds du mouvement ouvrier, c'est une meilleure école que la fréquentation des sacristies.

La mainmise de l'appareil du P.C. sur la C.G.T. se faisait de plus en plus pesante et j'ai le souvenir précis - au cours de la grève des postiers de juillet-août 1946 qui fut un des moments cruciaux du processus de scission - d'un militant communiste (un dénommé Mazon, député dix ans plus tard) représentant le bureau de l'union départementale C.G.T. de la Gironde qui, le mardi 30 juillet après-midi, cherchait à ameuter la population contre les grévistes. Il y allait déjà de l'intérêt général.

Sans aller aussi loin que lui dans l'élision historique, certains amis politiques de Chapuis - il semble bien que Jacques Julliard et Edmond Maire en soient - se gardent prudemment de démentir que la scission fut surtout liée aux «grèves Molotov» de l'automne 47: *«La scission de Force Ouvrière à la fin de 1947, devait d'ailleurs la renforcer (la C.F.T.C.) dans la conviction qu'elle avait agi sagement, et que la coexistence de communistes et de non-communistes au sein d'une même confédération, dans le contexte de la guerre froide, était décidément bien difficile»* ***(3).***

Or, c'est à partir de 1946 que les pans entiers de la C.G.T. ont commencé à la quitter et cela n'avait strictement rien à voir avec la guerre froide, mais relevait uniquement de la défense des intérêts de classe des travailleurs.

Le regroupement, principalement autour de *Force Ouvrière*, a eu lieu entre fin 1947 et début 1948, effectivement dans les premiers mois de la guerre froide. Mais alors que la scission gagnait l'internationale et que la C.I.S.L. se détachait de la F.S.M., la plupart des membres du groupe «Reconstruction» au sein de la C.F.T.C. - ceux qui sont à l'origine de la prétendue déconfessionnalisation - s'inquiétaient fort peu du

(*) L'Anarcho-Syndicaliste. n° 9 à 13, octobre 76 à février 1977.

(1) Chapuis, op. cit., p. 154. **(2)** Ibid., p. 14.

(3) Edmond Maire et Jacques Julliard, *La C.F.D.T. d'aujourd'hui,* Seuil, 1975, p. 120.

risque *«d'appuyer l'impérialisme américain à travers le monde»* puisqu'ils étaient partisans de l'affiliation de la C.F.T.C. à la C.I.S.L.: *«Tandis que les majoritaires sont favorables à son maintien dans la C.I.S.C., les minoritaires militent au contraire pour l'adhésion à la C.I.S.L., nouvellement fondée par les principaux syndicats européens d'obédience socialiste et les syndicats américains»* ***(4).***

Chapuis voudrait-il laisser entendre que lui et ses amis d'aujourd'hui appartiennent au camp des purs, et qu'aux purs tout est pur? Cela nous promet bien du plaisir.

LES INTENTIONS AVOUÉES:

Dès les premiers temps du développement du capitalisme il est apparu que la défense des intérêts de classe des travailleurs présentait une certaine incompatibilité avec l'Eglise. René Rémond - président du *Centre Catholique des Intellectuels Français* - déclare clairement: *«...la classe ouvrière n'a jamais été chrétienne: elle s'est constituée en dehors de l'Eglise»* **(5)**. La franchise d'une telle formulation ne doit pas satisfaire Chapuis puisqu'il préfère écrire: *«Le monde ouvrier est extérieur à la société catholique»* **(6)**. Cela lui évite de reconnaître que la société catholique est extérieure au monde ouvrier.

Mais il existe des travailleurs, des exploités, qui sont aussi chrétiens. Julliard et Maire essayent de montrer que ceux qui, dès la fin du XIXème siècle, ont choisi de fonder des *«syndicats de catholiques»* **(7)** ont refusé la structure corporatiste préconisée par de Mun et Harmel.

Leur thèse est que la C.F.T.C., d'abord organisation confessionnelle *«dont les statuts font explicitement référence à la doctrine sociale de l'Eglise»* **(8)** et dont le bureau confédéral est assisté *«d'un comité théologique, présidé par un ecclésiastique»* **(8)** est devenue *«un confluent de traditions»* **(9)** par «une double greffe, sociale-démocrate et syndicaliste révolutionnaire, sur un vieux fond de christianisme social» **(10)**.

En première lecture leur exposé semble convaincant. On peut admettre en effet que la logique de la lutte des classes conduise des travailleurs, partant d'une tradition absolument étrangère au mouvement ouvrier, à s'intégrer à ce dernier par le développement de leur conscience de classe au cours du combat permanent contre l'exploitation. Les organisations de classe historiques comptent parmi leurs adhérents et leurs militants des travailleurs qui ont suivi cette voie.

Et Vidalenc écrivait des militants de la C.F.T.C. de l'entre deux guerres: *«...s'ils croient en une puissance divine et en une autre vie compensatrice des épreuves terrestres (ils) ne renonçaient pas pour autant à l'amélioration de leur condition actuelle et sauront, à l'occasion, défendre les droits et les intérêts des salariés à rencontre du patronat, même catholique»* **(11)**.

Aussi ce que racontent Maire et Julliard ne paraît pas invraisemblable. Les événements de 1936, en particulier, par le brassage qu'il provoquèrent ont conduit la C.F.T.C. - bien qu'elle soit *«peu favorable aux occupations d'usine, ou parfois franchement hostile»* **(12)** - à remettre en cause dans les faits *«l'obligation théorique faite à tout nouveau syndiqué d'être notoirement catholique, parrainé par deux anciens»* **(12)**. Le second brassage dû à la guerre fut *«pour la C.F.T.C. l'occasion d'affirmer hautement une double orientation anticapitaliste et antitotalitaire»* **(13)**.

Puis de 1946 à 1964 le groupe *«Reconstruction»* se chargera de *«l'apport du socialisme démocratique»* **(14)**, par exemple en faisant substituer dans les statuts, en 1947, *«le refus du développement systématique des antagonismes de classe au refus pur et simple de la lutte des classes»* **(15)**, décision qui ouvrirait *«incontestablement la voie au congrès extraordinaire de 1964, qui supprimera les dernières apparences confessionnelles dans une confédération qui, depuis des années, s'était laïcisée de l'intérieur»* **(15)**.

(4) Ibid., p. 54. **(5)** Remond, op. cit., p. 108. **(6)** Chapuis, op. cit., p. 176.

(7) Maire et Julliard, op. cit., p. 42. **(8)** Ibid., p. 47. **(9)** Ibid., p. 60. **(10)** Ibid., p. 41.

(11) Georges Vidalenc, *La classe ouvrière et le syndicalisme en France,* C.G.T.-F.O., 1969, p. 356.

(12) Maire et Julliard, op. cit, p. 44. **(13)** Ibid., p. 46. **(14)** Ibid., p. 47 à 56. **(15)** Ibid., p. 49.

Ce fut enfin mai 1968 et le choix vers le «socialisme autogestionnaire». Là s'arrête la vraisemblance, car une seconde lecture à la lumière de ce choix et de quelques faits ultérieurs donne à l'ouvrage de Maire et Julliard une signification moins angélique.

LES RÉALITÉS SOUS-JACENTES:

Mais après tout, le *«socialisme autogestionnaire»* prôné par la C.F.D.T. n'est peut-être pas ce mythe: *«Elle fait de l'autogestion un mythe-moteur, c'est-à-dire une représentation collective génératrice d'action, dès maintenant»* **(16)**. Voilà un point acquis.

Passons au contenu du mythe: *«Depuis son congrès de 1970, la C.F.D.T. a défini à partir de trois piliers fondamentaux la société qu'elle entend contribuer à construire: la propriété sociale des moyens de production, la planification démocratique et l'autogestion»* **(17)**. Pour demeurer objectifs nous devons faire a priori l'hypothèse que la planification démocratique telle que la conçoit la C.F.D.T. n'a rien de commun, sous réserve d'inventaire, avec celle que nous propose Georges Hourdin. Malheureusement on se heurte à un manque de précision qui oblige à des recoupements alors que Hourdin, lui, annonce franchement la couleur.

C'est sans doute pour pallier ce manque de précision que Maire a consacré plusieurs pages à la question dans son dernier ouvrage. Il y déclare d'abord: *« Autogestion et planification ne s'opposent pas. Au contraire elles se complètent»* **(18)**. Et un peu plus loin que *«les décisions du sommet se réduisent à ce qui n'a pu être tranché à la base et à ce que - d'un commun accord - les diverses instances locales ont décidé de porter à un arbitrage plus élevé»* **(19)**.

Que sera donc ce fameux «sommet» qui doit rendre un arbitrage plus élevé?: *«Nous ne sommes pas naïfs et n'imaginons pas qu'une société autogérée pourrait faire dépérir l'Etat au point que sa disparition puisse apparaître comme une perspective réaliste»* **(20)**. Cessons nous aussi d'être naïfs. Car si Maire poursuit: *«D'ailleurs - et on l'a déjà dit - une société où la liberté de chacun serait sans limite serait impitoyable aux plus faibles»* **(20)**, il ne nous apprend rien de plus que ne dénonçait déjà Bakounine, lequel n'avait pas la naïveté de croire que l'Etat pouvait servir de régulateur à la liberté.

Et plus on articule les parties du texte entre elles, plus le masque se lève et plus apparaît le vrai visage du «socialisme autogestionnaire» que nous propose la C.F.D.T.. Il ne suffit pas d'essayer de nous tromper par des affirmations gratuites qui cherchent à nier les propriétés intrinsèques des structures étatiques: *«la nature de l'Etat étant liée à la nature des rapports sociaux dans l'ensemble de la société, c'est la nature même de l'Etat qui changera dans une société autogérée conçue en fonction de nouveaux rapports sociaux»* **(21)**.

Cette chanson de la nature de l'Etat qui doit changer si..., d'autres l'ont déjà chantée. Les conséquences nous ne les connaissons pas depuis quelques années, depuis Soljénitsyne et Piioutch. Cela fait plus de cinquante ans que Makhno et Voline nous ont appris de quoi il retournait. Nous n'appartenons pas, comme Maire, Julliard, Chapuis et consort, à la dernière génération de boy-scouts débarquant dans la lutte des classes.

Prétendre que: *«Le plan démocratique sera le moyen de multiples confrontations nécessaires à tous les niveaux: entreprises et communes, régions et gouvernement central... Il coordonnera l'ensemble des activités économiques dans le sens de l'intérêt général (...) L'autogestion qualifie une méthode et un esprit de décision, le fait pour un peuple, une communauté de se diriger eux-mêmes, de maîtriser l'avenir et d'organiser le développement»* **(22)** n'a strictement rien à voir avec les intérêts de classe des exploités.

(16) Ibid., p. 176. **(17)** Ibid., p. 183.

(18) Edmond Maire, *Demain l'autogestion,* Seghers, 1976, p, 92. **(19)** Ibid., p. 98. **(20)** Ibid, p. 117.

(21) Ibid., p. 115.

(22) Eugène Duthoit, *Rénovation Française, apport des semaines sociales,* Flammarion. 1942, p. 160.

LE PASSÉ DE L'ARBRE:

Les lignes précédentes montrent un désagréable air de famille avec celles-ci: *«Il appartient donc à l'Etat, par dessus les entreprises et les professions, gérantes de biens communs dans leus sphère particulière, de coordonner les activités diverses qui se déploient sur le plan de la production et de l'échange, pour les faire concourir toutes, harmonieusement, au bien, plus large, de l'Economie nationale toute entière»* **(22)**. Elles datent de 1942, sont signées par Eugène Duthoit, alors président des Semaines sociales de France, et sont précédées:

— d'une introduction où J. Vialatoux écrit que: *«la doctrine du bien commun (...) a pour fin propre de fournir aux hommes des cités qui offrent à leurs personnes, en fonction des circonstances mouvantes de leur vie terrestre, les conditions sociales et les institutions positives les plus favorables à leur développement»* **(23)**;

— d'une préface où le cardinal Gerlier ne craint pas d'affirmer que *«ces pages démontrent avec une force qu'accroît leur sérénité, l'indispensable intégration de la vérité chrétienne dans les fondements de l'ordre nouveau»* **(24)**.

Il serait malhonnête de prétendre à l'identité totale de ces textes et des précédents, et d'oublier qu'il s'agit seulement de fragments. Le manque de place ne permet de montrer que ces indices. Ils corroborent les craintes formulées tout au long de cette étude: chassez le naturel... Il faut d'ailleurs porter au crédit de Maire et Julliard qu'ils ne nient pas le poids des réminiscences: *«...toute greffe a pour effet de transformer en profondeur l'arbre auquel elle s'applique; inversement c'est aussi l'arbre tout entier qui se souvient de son passé»* **(7)**.

Nous sommes amenés à conclure que sous l'apparence de la prétendue déconfessionnalisation, sous les dénominations d'autogestion et de planification démocratique, la C.F.D.T. essaye de nous faire avaler un nouvel avatar du corporatisme et de la thèse du *«bien commun»*, qu'on camoufle en *«intérêt général»*. Les promoteurs de ce ravalement peuvent être sincères et inconscients, cela ne change rien aux faits et ne peut pas nous faire accepter leur tentative de récupération des militants anarcho-syndicalistes de la C.G.T. d'avant 1914.

Comme le proposent Maire et Julliard: *«Pour juger des idées d'une organisation, il n'est pas de mauvaise méthode de commencer par examiner dans quelle mesure elle se révèle résolue et capable de les appliquer à son fonctionnement interne»* **(25)**. Ils ajoutent même: *«Nous autres, syndicalistes, savons qu'il est plus facile de préconiser l'autogestion et la planification démocratique de l'économie dans la société future que de faire régner la démocratie dans le fonctionnement du syndicat. Dans la tradition syndicale, la démocratie porte un nom, ou plutôt se traduit par un mode bien particulier d'organisation: le fédéralisme»* **(25)**.

Il est bien évident que les conceptions qu'a la C.F.D.T. du fédéralisme, de l'autogestion et de la planification démocratique ne sont pas incohérentes. Nous avons pu apprécier cette cohérence en décembre 1976 quand le pouvoir central a dissous les bureaux d'une union locale (8ème et 9ème arrondissements de Paris) et d'une union départementale (Gironde). Voilà un «fédéralisme » qui a toutes les propriétés du centralisme, et cela se comprend quand on sait qu'à la C.F.D.T. la circulation de l'argent des cotisations est strictement verticale. Encore un mot dénaturé, le vocabulaire n'est décidément pas neutre.

Tout semble donc se passer comme si la C.F.D.T. se comportait en cheval de Troie de la réaction cléricale dans le mouvement ouvrier. Bien entendu rien n'est figé, et les optimistes ont le droit de rêver, que l'érosion des décennies favorisera sa transformation en véritable organisation de classe des travailleurs. Nous n'en sommes pas encore là et nous ne pouvons accepter la thèse de ceux qui affirment que la C.F.D.T. est la seule chance de l'anarcho-syndicalisme en France. Il n'est pas question que nous nous laissions prendre à un pieux miroir aux alouettes.

Marc PRÉVOTEL.

Prochain et dernier article: VII - L'enjeu.

(23) Ibid., p. 20. **(24)** Ibid., p. 8.

(25) Maire et Julliard, op. cit., p. 63.

NOUVELLES BRÈVES...

Des syndicats vraiment indépendants:

Les Unions des syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de Paris et la section F.E.N. de Paris se félicitent en ces termes du résultat des municipales au premier tour: *«L'Union de la Gauche au premier tour a fait à nouveau la preuve de sa capacité à progresser et à rassembler»* (Le Monde du 18). Et le texte poursuit: *«Tous ceux et toutes celles qui ont voulu exprimer leur mécontentement... n'ont qu'un seul moyen, affirmer leur opinion et leurs aspirations - en assurant un large succès des listes d'Union de la Gauche le 20 mars prochain».*

Mais pour Edmond Maire l'Union de la Gauche et ses solutions ne sont qu'une misérable étape. Il faut aller plus avant. C'est à cette marche vers le socialisme national qu'il exhortait au *Congrès de la Fédération de la Métallurgie* C.F.D.T. à Annecy (16 mars): *«Les abstentions aux élections municipales ainsi que la présence de listes écologiques révèlent que les propositions de la Gauche politique ne sont pas suffisantes. Nous pensons être la seule organisation de base à orientation autogestionnaire implantée dans la classe ouvrière qui puisse préparer des changements sans utopie. Nous devons trouver les structures pour faire réellement un socialisme «à la française» correspondant à ce qu'attendent les travailleurs».*

Suivez le guide (le *«duce»* en italien).

P.C. chilien. La main tendue:

On se souvient du rôle complice de la démocratie chrétienne chilienne quand Allende et son régime tombaient sous les coups du dictateur Pinochet. Cet élément n'a laissé aucune trace dans la mémoire stalinienne de Luis Corvalan, secrétaire du P.C. chilien, dont «La Croix» du 12 mars publie sur quatre colonnes le texte de la déclaration à *l'Association de la Presse Etrangère* à Rome.

On peut y lire: «Vatican II a eu le mérite de montrer à l'Eglise et aux catholiques la nécessité d'accorder davantage d'importance aux problèmes temporels, de se préoccuper davantage de la maison de l'homme sans pour autant négliger la maison de Dieu... Dans cette situation, nous, communistes, pensons que dans la mesure même où l'Eglise catholique continue dans cette orientation, les affirmations selon lesquelles elle serait l'opium du peuple ou un facteur de l'aliénation de l'homme, perdent leur valeur. A la lumière de tout ceci, je ne vois aucune possibilité sérieuse de difficultés ultérieures entre l'Eglise catholique et les partis marxistes dans mon pays. D'ailleurs, le mouvement ouvrier chilien n'a jamais été anticlérical et moins encore anti-ecclésial».

Au moment où Jimmy Carter envisagerait de relâcher son soutien à Pinochet trop compromettant, le secrétaire du P.C. chilien accourt supplier l'Eglise de peser de tout son poids contre-révolutionnaire dans le cas où une succession politique ouvrirait quelques perspectives aux travailleurs chiliens.

D'après «La Croix», Corvalan ne manquera pas d'être entendu.

Le régionalisme paye:

On peut aimer son pays natal, parler patois, corse ou breton entre amis, on peut pratiquer les danses folkloriques, mais il serait dangereux de mêler inconsidérément, comme nous y invitent les sociaux-chrétiens et leurs alliés, les grand principes et les grands sentiments.

Par exemple on ne peut guère se réclamer du principe démocratique *«à l'école privée - fonds privés»* et en même temps approuver la politique régionaliste chère aux gaullistes et à la C.F.D.T.

Les membres communistes et socialistes du Conseil Régional de la Bretagne viennent d'en faire l'expérience: ils n'ont pu empêcher le Conseil de voter le financement par les fonds publics de la construction d'un C.E.S. privé attribué à l'enseignement catholique.

II s'agit d'une décision sans précédent, à l'initiative du député R.P.R. Guy Guermeur qui veut ainsi *«favoriser le pluralisme scolaire».*

Le choix de la ville qui bénéficiera de cette construction relèverait des comités diocésains bretons de l'enseignement privé.

L'affaire de la vieille dame:

On connaît enfin quelques noms parmi les coupables.

C'est le secrétaire de la F.E.N. 44 qui, au cours d'un échange de correspondance avec la F.C.P.E., a rompu le silence jusqu'alors parfaitement gardé par *«L'Ecole Libératrice»* et *«L'Enseignement Public»*:

«Chacun sait bien, et s'il le faut nous le rendrons public, que ceux qui s'opposent à une action d'ampleur nationale contre la réforme Haby sont: au C.N.A.L., la C.G.T. et le P.C.F.; et dans les C.D.A.L., les mêmes organisations relayées par les fédérations départementales Cornec qui leur sont proches.

Enfin, ce n'est ni la F.E.N., ni le S.N.I. qui renient les conclusions du colloque du C.NAL. quant à la nationalisation de l'Enseignement. Ceux qui, par contre, dans la situation actuelle mettent le drapeau de la laïcité dans leur poche en refusant de dire clairement qu'il faut arrêter de verser des fonds publics à l'école privée portent plus gravement que quiconque la responsabilité de paralyser le C.D.A.L. et le C.N.A.L.».

On attend avec impatience la suite des révélations.

L'ANARCHO-SYNDICALISTE
Organe de l'Union des Anarcho-Sgndicalistes
Nouvelle Série - Mensuel
Prix: le numéro, 2,00 F; Abonnement 10 numéros : 20,00 F; Abonnement de soutien : 50,00 F
C. C. P. ROUYER Claude N° 3 894 46 V NANTES
CORRESPONDANCE : Serge MAHE, 12, rue du Danube 44300 St-HERBLAIN - Tél.: 40-22-78
Le Gérant : A. HEBERT
Imprimerie AUNEAU - NANTES